

Changements tarifaires – Septembre 2023

Services de colis du régime intérieur, à destination des États-Unis et du régime international



Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous utilisez ou qu'une personne autorisée de votre convention conclue avec Postes Canada utilise. **Veillez communiquer ces renseignements à qui de droit au sein de votre entreprise.**

Le 11 septembre 2023, nous augmenterons les tarifs de nos services de colis du régime intérieur, à destination des États-Unis et du régime international. Ces changements reflètent la hausse des coûts de traitement et de livraison, alors que nous cherchons à augmenter notre capacité pour mieux répondre aux besoins de notre clientèle et servir le nombre croissant d'adresses au pays.

Nous travaillons sans relâche pour être le meilleur partenaire de livraison possible, celui qui peut faire progresser votre entreprise et sur lequel vous et votre clientèle pouvez compter chaque jour. Nous avons à cœur d'offrir des tarifs concurrentiels et conformes aux ajustements du passé et à vous fournir la meilleure expérience possible.

Les services suivants seront touchés par la majoration :

Régime intérieur	É.-U. et régime international
Priorité ^{MC}	Xpresspost ^{MC} – É.-U. et International
Xpresspost ^{MC}	Colis accélérés ^{MC} – É.-U.
Xpresspost ^{MC} certifié	Colis-avion – International et Colis de surface – International
Enveloppes bancaires Xpresspost ^{MC}	Petit paquet ^{MC} – É.-U. et International
Colis accélérés ^{MC}	Paquet repérable ^{MC} – É.-U. et International
Colis standard ^{MC}	
Documents de bibliothèque	
Poussins d'un jour	

Majoration tarifaire moyenne

- La majoration tarifaire moyenne pondérée pour la clientèle commerciale utilisant les colis du régime intérieur est de 3,4 %.
- Pour les colis du régime international et à destination des États-Unis, la majoration tarifaire moyenne pondérée pour la clientèle commerciale est de 2,5 %.

Options et suppléments

Changements aux options et aux suppléments (consultez le Guide du client pour connaître les spécifications détaillées) :

Voici les majorations tarifaires pour les options d'expédition et les suppléments :

- La couverture-responsabilité (jusqu'à 100 \$) pour le service Colis standard passera de 2,50 \$ à 2,75 \$.

- La couverture-responsabilité additionnelle passera de 2,50 \$ à 2,75 \$.
- Le supplément pour manutention supplémentaire (applicable aux envois surdimensionnés ou non emballés) passera de 18 \$ à 21 \$.

Suppléments de la période de pointe (du 30 octobre 2023 au 14 janvier 2024)

- Le supplément pour manutention supplémentaire (applicable aux envois surdimensionnés ou non emballés) passera de 21 \$ à 30 \$.
- Le supplément pour les articles qui dépassent les spécifications de dimensions et de poids établies par Postes Canada (articles non conformes) passera de 300 \$ à 400 \$.

Le plus récent *Guide du client des Services de colis* est toujours disponible à postescanada.ca/servicesdecolis.